



avec la MIFE-DLA

CONSOLIDIEZ et DÉVELOPPEZ votre association



// LES ACCOMPAGNEMENTS COLLECTIFS DLA



2020

1// Cap vers 2025 Définir une stratégie au service du projet associatif //

Le projet associatif est la colonne vertébrale de toute association. Il définit le but, les objectifs, les moyens mis en place pour les atteindre et les valeurs de l'association. Il évolue en parallèle de la vie de l'association, c'est pourquoi il est important de le redéfinir tous les 5 ans.

Objectifs :

- Formaliser la raison d'agir au sein de l'association,
- Se projeter afin de pérenniser son action,
- Adapter son projet à l'évolution de l'écosystème,
- Donner de la visibilité.

2// Développer ses partenariats et créer des alliances innovantes //

Les alliances constituent un levier stratégique pour le développement des associations qui s'ouvrent à des partenariats stratégiques auprès d'acteurs publics et privés (associations, entreprises, fondations).

Objectifs :

- Comprendre les partenariats et la mise en place concrète d'une dynamique d'alliances innovantes,
- Prendre conscience des impacts et leviers amenés par les alliances,
- Création de partenariats adaptés à son projet associatif,
- Réalisation d'une feuille de route claire pour impulser la démarche et l'évaluer.

3// Comment tirer le meilleur parti du numérique ? ///

L'accompagnement réinterrogera la manière dont l'association conduit son projet social à l'aune des possibilités offertes par le numérique. Il est important de ne pas subir la transformation numérique mais bien de l'anticiper et de l'intégrer dans sa stratégie.

Objectifs :

- Analyser les besoins en informatique,
- Définir sa stratégie numérique en fonction de son projet associatif, pour renforcer la relation avec ses bénéficiaires, repenser son organisation interne et gagner en efficacité économique,
- Choisir les bons outils numériques adaptés à la stratégie,
- Anticiper un plan de formation à l'utilisation des outils et d'accompagnement au changement.

4// Anticiper les impacts économiques et financiers de la crise sanitaire ///

Grâce à cet accompagnement, les structures participantes de moins de 10 salariés doivent :

- prendre conscience des enjeux économiques et financiers de cette crise
- être en capacité de juger les marges de manœuvre dont elles disposent pour aborder au mieux la reprise d'activité
- avoir des outils économiques et financiers clairs et précis leur permettant de communiquer précisément leur situation à l'ensemble de leurs partenaires
- adopter une démarche prévisionnelle leur permettant de définir une stratégie de financement adaptée

Objectifs :

L'objectif de cet accompagnement collectif est de permettre aux structures participantes :

- d'anticiper les différents scénarios de reprise d'activité
- de les traduire en termes économiques et financiers par :
 - Un budget prévisionnel
 - Un prévisionnel de trésorerie
 - Les impacts sur le bilan
- de leur donner des éléments de décisions pour leurs choix stratégiques : recourt à une solution de court terme / long terme / RH / investissement...



Accompagnements réservés aux associations employeuses de tous secteurs d'activité du Territoire de Belfort (responsable d'association salarié ou bénévole, chargé de projet, membres du bureau...)



Accompagnements réalisés par un consultant(e) expérimenté et spécialisé sur chacune des quatre thématiques.



Nombre de places : 5 à 8 associations

Inscription/pré-inscription sur : mife90.org
ou par mail : celine.loueslati@mife90.org

Nous confirmerons votre inscription lorsque les dates définitives seront fixées.



Durée de chaque accompagnement :

3 à 5 visio conférences en collectif et en individuel
Dates communiquées sur simple demande.



Tarif : gratuit.

Accompagnements financés par la MIFE-DLA 90.